

AFFECTATION DES STAGIAIRES 2009

BAREMES D'ENTREE POUR L'ACADEMIE DE MONTPELLIER

(bilan de la commission nationale d'affectation de juillet 2009)

DISCIPLINE	NOMBRE DE STAGIAIRES AFFECTES	BAREME DU DERNIER ENTRANT
Allemand	PPV	
Anglais	39	20 points (V 2)
Arabe	PPV	
Arts appliquées	PPV	
Arts plastiques	5	76 points (V 1)
Biochimie	PPV	
Biotechnologie Santé Environnement	Pas de poste au concours	
Chinois	PPV	
CPE	8	218 points (V 1)
Documentation	3	158 points (V 1)
Economie gestion Option administrative	2	52 points (V 1)
Economie gestion Option comptable	PPV	
Economie gestion Option commerce	2	80 points (V 1)
Education musicale	4	44 points (V 1)
Espagnol	18	56 points (V 1)
Génie Civil	PPV	
Génie Electrique électronique	PPV	
Génie Electrique électrotech	Pas de poste au concours	
Génie Industriel	Pas de poste au concours	
Génie Mécanique Productive	PPV	
Génie Mécanique Construction	PPV	
Génie Thermique	Pas de poste au concours	
Hébreu	PPV	
Histoire/Géographique	18	20 points (V 6)
Hôtellerie	Pas de poste au concours	
Industrie graphisme	Pas de poste au concours	
Italien	3	72 points (V 1)
Japonais	Pas de poste au concours	
Lettres Classiques	6	48 points (V 1)
Lettres Modernes	37	12 points (V 3)
Mathématiques	43	4 points (V 3)
Philosophie	PPV	
Sciences Physiques Option Physiques Chimie	18	64 points (V 2)
Sciences Physiques Option Physiques Appliquées	PPV	
Sciences Physiques Option Procédés physico-chimiques	Pas de poste au concours	

SES	5	24 points (V 2)
STMS	PPV	
SVT	15	28 points (V 4)
Technologie	2	76 points (V 1)
Tourisme	Pas de poste au concours	

PPV : pas de poste vacant dans l'académie de Montpellier

V : rang du voeu

La commission d'affectation dans l'académie de Montpellier aura lieu le 24 août 2009.

228 stagiaires ont été affectés dans notre académie sur les 6550 recrutés nationalement.

En 2003, le recrutement étaient de l'ordre de 13 800 stagiaires dans le 2nd degré . La très forte diminution de cet effectif ces dernières années est à mettre en parallèle avec le niveau très élevé du nombre de départ à la retraite (17 000 par an en moyenne depuis 3 ans).

La politique gouvernementale de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite commence à se faire lourdement sentir dans les établissements et si cette situation devait perdurer, elle entrainerait en leur sein de graves difficultés de fonctionnement (lorsque cela n'est déjà pas le cas) : plus d'élèves par classe, des dédoublements non assurés, disparition de certaines options ... jusqu'à une éventuelle refonte des grilles-horaire et remise en cause de certaines disciplines sous couvert de réforme, comme celle des lycées par exemple.

Au plan national, l'insuffisance des recrutements qui découle de cette politique va créer une situation de crise particulièrement grave dans les années à venir où il n'y aura plus assez de titulaires pour répondre aux besoins du système éducatif. Il faudrait en effet recruter chaque année entre 16000 et 18000 nouveaux collègues. Chacun peut aisément mesurer la gravité du problème en comparant ces besoins avec le nombre de postes aux concours.

On peut d'ailleurs noter que depuis 3 ans il y a un recrutement très faible, voir inexistant, dans les disciplines linguistiques à faible diffusion, qu'il n'y a plus de recrutement dans presque toutes les disciplines technologiques et industrielles. Autant d'éléments qui démontrent la dégradation des conditions d'enseignement et l'appauvrissement de l'offre de formation.

Il est donc plus qu'urgent d'obtenir un plan de recrutement sur 5 ans à la hauteur des enjeux de la formation des jeunes et d'être plus que vigilant sur les futures annonces liées aux réformes à venir.

Pour plus d'information : site national du SNES :

<http://www.snes.edu/spip.php?article13775>